



Location longue durée - Frais de restitutions de véhicules

Par **Prévention-Man**, le **26/02/2025** à **17:23**

Bonjour,

Pour vous faire court:

- Date de restitution du véhicule = 13/02/2024 (contrat FORD BREMANY LEASE de 2ans/120 000kms)
- Novembre 2023 : réalisation d'un avenant (3 mois avant comme le veut le contrat passant à 2 ans/150 000kms) sachant que j'allais être juste et transmission au concessionnaire (mon seul interlocuteur).
- 13/02/2023: Restitution du véhicule chez le concessionnaire d'achat (FORD dans le 27), réalisation du PV de restitution avec 2 constats, usure du siège conducteur et bosse sans peinture sur la portière avant gauche. Pour moi l'affaire est close, je vais recevoir une réparation de bosse sans peinture (vu avec concession environ 90€ HT + shampoinage du siège conducteur environ 30€ HT)
- 20/03/2024 passage de l'expert FORD BREMANY LEASE : défauts constatés siège conducteur, bosse portière arr gauche+ bosse portière avant droite+ spoiler avant à changer (total +1299,38) . Pour info je n'ai aucun retour de cette "expertise"
- Courant 04/2024 une société de recouvrement me joint et m'annonce que je dois 4653,75€ suite à la restitution et que je peux étaler les mensualités pour un montant de 5181.69€ ou 35 pour 5543.21€ ... La poilade!. 1er refus (mais engagement de payer ce qui est au PV de restitution) avec envoi justificatifs (avenant, PV restitution, ...)
- Courant 07/2024 2ème intervenant de la société de recouvrement pour le même motif, 2ème envoi des justificatifs et j'y ajoute l'historique, 2ème refus (mais engagement de payer ce qui est au PV de restitution).... mais dans sa grande mansuétude BL consent un spoiler abusif...après quelques échanges... entrée dans la danse du concessionnaire qui dément les travaux supplémentaires au PV de réception et demande la prise en compte de l'avenant (attestant de sa conformité)
- On arrive courant 02/2025, où un 3ème intervenant de la société de recouvrement revient vers moi pour m'acquitter de la même chose que le 2ème... 3ème envoi des justificatifs + l'historique des envois à ses collègues... 3ème refus de ma part (mais engagement de payer

ce qui est au PV de restitution)

Question: que dois-je faire pour faire cesser cette affaire? avez vous des conseils à me fournir?